

MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Responsable en PME
- Responsable administratif
- Responsable ou Directeur d'agence
- Manager ou Directeur d'un centre de profit
- Responsable de service

POURSUITE D'ÉTUDES

- Titre à finalité professionnelle certifié **BAC +5**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'alternant est formé et évalué à :

- Être capable de résoudre des situations complexes, d'être force de proposition, de gérer et animer des projets, de développer des process en intégrant ses équipes
- Mettre en œuvre et piloter l'activité
- Appréhender les enjeux et principaux outils pour mettre en œuvre un management opérationnel dans l'entreprise
- Être capable, après un diagnostic, de proposer des solutions tant au niveau organisationnel, RH que juridique

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans
- Être titulaire d'un BAC +2 (niveau 5)
- Passer un entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage

DURÉE

- 480 heures sur 12 mois

RYTHME

- 2 jours / 3 jours

TEMPS EN ENTREPRISE

- 70% du temps



PRESTATIONS DE SERVICES

- **1 100 €** annuel (restauration et projet pédagogique)
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Pré inscription de **30 €**

MODULES

ORGANISER L'ACTIVITÉ ET CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DU PROJET DE L'ENTREPRISE

- Stratégie d'entreprise
- Veille économique, sociale et juridique, ainsi que veille terrain
- Organisation de l'activité
- Management de projets



PILOTER LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ

- Analyse des coûts et budgets
- Suivi de la performance de l'activité et reporting
- Mise en place et suivi des actions
- Informatique - Outils numériques



MANAGER UNE ÉQUIPE EN MODE COLLABORATIF

- Gestion des Ressources Humaines
- Management d'équipe
- Communication managériale



PILOTER LE DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE PROFIT

- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action marketing et commercial
- Pilotage de la relation client
- Droit des affaires
- Gestion administrative, commerciale et logistique



COMPÉTENCES SUPPORTS

- Communication écrite et orale
- Prise de parole en public



Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

STRUCTURE D'ACCUEIL

- ✓ PME-PMI de 5 à 50 salariés
- ✓ Autres types d'unités de + de 50 salariés structurés en centres de responsabilité ou de profit
- ✓ Points de vente indépendants ou intégrés
- ✓ Hôtels/restaurants



ACTIVITÉS EN STRUCTURE

- ✓ Participer à l'organisation générale de l'entreprise, de sa gestion administrative et logistique
- ✓ Collaborer à la stratégie globale de l'entreprise
- ✓ Manager les équipes, organiser, planifier, animer, contrôler et appliquer la réglementation
- ✓ Développer commercialement la structure dans un objectif de conquête et de fidélisation client

RÉMUNÉRATION :

Salaire minimum mensuel au 01.06.2026

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 867,02€, taux horaire : 12,31€

	-18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1ère année	27% 504€	43% 802€	53% 989€
2ème année	39% 728€	51% 952€	61% 1 138€
3ème année	55% 1 026€	67% 1 250€	78% 1 456€

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel. Études de cas, Business Game et classe inversée
- Projets pédagogiques en partenariat avec des structures du territoire.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations sont organisées pour chaque bloc de compétences de la certification.

Elles comprennent un mémoire d'activité professionnelle, des études de cas, des cas pratiques, des jeux de rôle et des mises en situation professionnelle. La certification est acquise par validation de chacun des 4 blocs de compétences la composant.

Titre à finalité professionnelle certifié de "Responsable en Gestion d'Activité Opérationnelle", enregistré au RNCP n°37865, niveau 6 (EU), code NSF 310, par décision France Compétences en date du 19 juillet 2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37865/>

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Navette La Roche-sur-Yon jusqu'au CFA mise en place pour le lundi matin et vendredi midi uniquement.

A 3mn, un arrêt de bus ligne "Impuls'yon". Parking élèves sur place. Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes en situation de handicap. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap (Christelle COULON) la faisabilité selon le handicap.

Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage
ou contrat de professionnalisation

PRINCIPES ET CARACTÉRISTIQUES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE

- Jeune de moins de 30 ans
- Début de contrat : dès le **01/07/2026**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise

RYTHME

- 480 heures de cours/12 mois (15 semaines)
- 35 heures de cours

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Jeune de moins de + 26 ans 100% du SMIC
- Début de contrat : dès le **01/08/2026**
- Période d'essai de 30 jours calendaires

- CDD de 12 mois maximum
- 5 semaines de congés payés par an
- Fin de contrat : **31/08/2027** maximum

DÉMARCHES À SUIVRE

DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter la MFR IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature

PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail
- Organisation d'un job dating en avril

RENTRÉE SCOLAIRE

- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre (intégration possible jusqu'à fin octobre selon les places disponibles).

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

SIMULATION FINANCIÈRE

RÉMUNÉRATION EN APPRENTISSAGE

Salaire minimum mensuel au **01.06.2026**

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 867,02€, taux horaire : 12,31€

La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

		-18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans
1ère année	27%	504€	43%	802€	53%	989€
2ème année	39%	728€	51%	952€	61%	1 138€
3ème année	55%	1 026€	67%	1 250€	78%	1 456€

+26 ans 100% du SMIC. Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération plus élevée.

RÉMUNÉRATION EN PROFESSIONNALISATION

		-21 ans		21 à 26 ans		+26 ans
Diplôme inférieur au Bac	55%	1 026 €	70%	1 306 €	85%	1 586 €
Diplôme supérieur au Bac	65%	1 213 €	80%	1 493 €	100%	1 867 €

LE PLANNING DE FORMATION - BAC +3 RGAO- MGARH

PLANNING 1ÈRE ANNÉE - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Planning prévisionnel 2026-2027 - Sous réserve de modifications

Rythme alternance : 2 jours en centre de formation/ 3 jours en entreprise (exemple : non contractuel)

■ Semaines en formation à IFACOM (35 heures)